

tres de Lyon, se serait trouvé réellement n'en être distant que
de 36,667 m.

Voyons maintenant si cette distance s'accorde
avec les 16 lieues gauloises que marque la *Carte*,
en partant de Lyon. Le mille romain valant 760
toises d'après l'opinion de M. Walckenaer laquelle
paraît avoir prévalu aujourd'hui, les 760 toises re-
présentant 1,481 mètres 26 centimètres, la lieue
gauloise qui vaut un mille et demi, représente
2,221 mètres 90 centimètres, et les 16 lieues gau-
loises valent par conséquent. 35,550

Différence (1). 1,117 m.

Il s'ensuit que la route française aurait 1,117 mètres de plus
que la voie romaine. C'est précisément le contraire qui devrait
avoir lieu ; mais, à la vérité, dans une proportion moins forte.
La chaussée moderne de la plaine entre le village des *Chères* et
Anse, a dû nécessairement rendre la route française plus courte
que la voie romaine qui était forcée à des détours pour éviter
les débordements de la Saône. M. Auguste Bernard (2) avait
trouvé, en opérant sur la carte du *Dépôt de la Guerre*, qu'à Anse
la voie antique avait 340 toises, soit 662 mètres de plus que la
route moderne. Quoique ce résultat me paraisse fort exagéré, il
confirme néanmoins la justesse de mon observation sur l'excé-
dant que doit toujours donner la voie romaine dans toute l'é-
tendue de la route entre Lyon et Macon, et ce, par suite des
chaussées modernes qui ont accourci les distances. Il convient
donc d'ajouter quelque chose à ces 1,117 mètres, et je crois
qu'on ne s'éloigne pas beaucoup de la vérité en portant le total
à 1,300 mètres. Ainsi, il s'en faudrait de 1,300 mètres que les
ruines dont il s'agit ne se trouvent au point marqué par la *Carte*
de Peutinger, ou, en d'autres termes, elles seraient à 1,300 m.

(1) Si nous avons adopté l'évaluation de D'Anville, de 756 toises pour
un mille romain, ce qui porterait la lieue gauloise à 2,210 mètres, cette
différence, au lieu d'être de 1,117 mètres, s'élèverait à 1,307 mètres.

(2) Dans ses *Origines du Lyonnais*.